

Trophées Decavi de l'assurance Vie 2014



La 15^{ème} remise des Trophées de l'Assurance Vie a eu lieu ce 22 octobre. Grâce à ces trophées, les meilleurs produits sont choisis par un jury de spécialistes. Ceux-ci analysent de manière approfondie l'offre du marché, ce qui contribue à en assurer sa transparence.

Les points retenus pour examiner la qualité des contrats proposés sont leur rentabilité, leurs caractéristiques propres et leur caractère innovateur. Pour ce qui a trait à la branche 23, les performances analysées ont, au préalable, fait l'objet d'une validation par Morningstar. L'ensemble des produits du marché de compagnies ayant une présence significative sur le marché belge a donc été étudié par catégorie.

Le jury 2014 était composé de personnes d'horizon parfois divers, mais ayant en commun la pratique quotidienne, actuarielle, analytique, juridique ou « de terrain » de l'assurance vie. Les personnes le composant étaient :

- Pierre DEVOLDER, Professeur UCL, Président du jury.
- Laurent FEINER, Journaliste, Administrateur délégué, Decavi.
- Karel GOOSSENS, Directeur, Institut des Actuairens en Belgique (IABE).
- Johan GUELLUY, Partner, CSC Belgium.
- Gérard VANDENBOSCH, Deputy CEO, Addactis Belux.
- Luc VERMEYLEN, Président de la Commission Vie, FEPRABEL.
- Martijn CUYPERS, Senior Manager, PwC.

Au fil des années, les Trophées Decavi ont acquis des lettres de noblesse telles qu'ils bénéficient du soutien d'Assuralia et du partenariat de sociétés prestigieuses telles PwC, CSC, SCOR Global Life, Axis, Open Golf Club et le Champagne De Telmont.

Cette édition a consacré les excellents returns des produits de la branche 23.

Malgré leur rendement garanti peu élevé, les assurances de la branche 21 ont néanmoins offert des rendements globaux supérieurs à ceux des comptes d'épargne.

Enfin, l'analyse du jury a permis de dégager une tendance en constante progression : l'engagement sociétal de nombreuses compagnies. Voici les lauréats par catégorie.

Ma pension particuliers

Mon épargne : Formules à versements et retraits libres (Formules à taux garanti de plus de 0 %)

LAUREAT :	 Les épargnants gagnants	Compte à Versements et Retraits Libres
-----------	--	---

La palme est revenue, cette année, et pour la 10^{ème} fois sur 15 éditions, à AFER Europe pour son Compte à Versements et Retraits Libres. Les caractéristiques sont les suivantes : versement minimum exigé de 800 EUR (versements complémentaires de 150 EUR), frais d'entrée de maximum 2 %, absence de frais de sortie et taux garanti de 1,68 % brut (ou 1,20 % net des frais de gestion) pour 2014. Le rendement brut (frais de gestion de 0,475 % par an), a été de 3,85 % en 2013, conte 3,94 % en 2012 et 3,93 % en 2011.

Mon épargne : Formules à versements et retraits libres (Formules à taux garanti de 0 %)

LAUREAT :		Invest for Life Dynamic3A
-----------	---	----------------------------------

Outre la possibilité d'effectuer des retraits partiels gratuits à certaines conditions, on retiendra qu'Invest for Life Dynamic3A a offert des rendements très appréciables ces quatre dernières années (3,15 % en 2013, 3,60 % en 2012, 3 % en 2011 et 4,20 % en 2010, surtout si l'on tient compte de l'absence de frais de gestion dans le contrat). Invest for Life Dynamic3A est disponible en Branche 21 et constitue également la partie Branche 21 du produit mixte Allianz Invest (Branche 21-23).

Mes investissements : Assurance-vie liée à un fonds d'investissement (Branche 23) - Fonds de type low & medium risk

LAUREAT :	 Belfius	Gamme Belfius Life Fund
-----------	--	--------------------------------

Sur les 133 fonds comparés, ceux de type « Life Equities » de la gamme Belfius Life Fund prennent les 3 premières places sur une durée de 1, 3 et 5 ans. La gamme Belfius Life Fund est donc plébiscitée et non pas un fonds en particulier. L'assuré peut également opter pour une garantie décès optionnelle (Formule Plus 10) : 110 % de la valeur du contrat ou une garantie «plancher», augmentée de 10 % de la valeur du contrat (le capital supplémentaire est limité à 75.000 EUR).

Mes investissements : Assurance-vie liée à un fonds d'investissement (Branche 23) - Fonds de type high risk

LAUREAT :	 ARGENTA	Actions Pharma-Chimie
-----------	--	------------------------------

Des 99 fonds étudiés par le jury, le fonds Actions Pharma-Chimie d'Argenta ressort le 1^{er} au niveau de ses prestations à 5 ans (+ 19,10 %) et 2^e à 3 ans (+ 15,10 %). Il investit principalement dans les indices Stoxx 600 Chemicals et Bloomberg EMEA Pharmaceuticals. En outre, la gamme Argenta Fund Plan (24 fonds) n'impose pas de frais d'entrée, de sortie ou de transfert (les seuls frais sont ceux liés à la gestion: 0,75 % par an).

Ma pension indépendants

Pension Libre Complémentaire pour Indépendants

LAUREAT :	 VIVIUM ASSURANCES	PLCI
-----------	---	-------------

Outre le rendement global attrayant des dernières années, la Pension Libre Complémentaire pour Indépendants de VIVIUM offre encore bien d'autres atouts. L'objectif est d'offrir un produit à la mesure du client, et ce, via plusieurs modalités de capitalisation dont une formule de placement dynamique de la participation bénéficiaire. Deux taux garantis sont proposés : 0 % et 2 %. Relevons aussi la gamme étendue de couvertures optionnelles qui répond aux besoins d'un professionnel indépendant (assurance en cas d'accidents graves, rente en cas d'incapacité de travail ou protection financière en cas de maladie grave) et, si l'on opte pour une PLCI sociale, une gamme étendue de garanties de solidarité.

Engagement individuel de pension (EIP)

LAUREAT :	 FEDERALE ASSURANCE	F-Manager VIP
-----------	---	----------------------

Avec F-Manager VIP, produit destiné aux dirigeants d'entreprise, FEDERALE Assurance offre un taux global (taux garanti + participation bénéficiaire) plus élevé sans porter atteinte à sa solvabilité (3,40 % en 2013 et 3,45 % en 2012). Par « sans porter atteinte à sa solvabilité », il faut entendre que la garantie de taux sur chaque versement est annuelle et non pas acquise pendant toute la durée du contrat. Cette particularité pourrait au demeurant constituer un obstacle à la souscription. Toutefois, elle permet d'annualiser des rendements plus performants car plus en phase avec l'évolution réelle des marchés. Sur le long terme, il s'agit d'une formule gagnante. Les frais sont parmi les plus bas du marché, un taux garanti compétitif annuel (voir ci-dessus) et une gestion certifiée ISO 9001, gage de la qualité du service offert aux assurés.

Mes risques

Mon décès lié à un prêt hypothécaire (assurance de type solde restant dû)

LAUREAT :	 BNP PARIBAS CARDIF	Hypo Protect Classic
-----------	--	-----------------------------

BNP Paribas Cardif propose un tarif très concurrentiel dans le cadre de sa formule Hypo Protect (formule Classic) et de nombreuses couvertures additionnelles (garantie optionnelle perte d'emploi ou d'incapacité de travail) ou encore la possibilité de souscrire une couverture sur deux têtes.

Mon décès non lié à un prêt hypothécaire (assurance capital constant : primes uniques successives)

LAUREAT :	 ZA	Flexi Cover T2 - Plus
-----------	--	------------------------------

ZA Assurances (reprise par Delta Lloyd Life) propose un tarif très concurrentiel (dans le cadre de sa formule Flexi Cover T2-Plus) et une acceptation médicale simplifiée (sur base de 5 questions). Ajoutons également les spécificités suivantes : une réduction tarifaire de 5 % octroyée aux donneurs d'organe (seule condition : être officiellement enregistré comme donneur d'organe) et aux clients fidèles; l'octroi, tous les 3 ans, à chaque nouvel assuré de 40 ans et +, d'un chèque santé de 30 EUR (pour favoriser la prévention); la possibilité d'assurer les diabétiques (quelque 450.000 en Belgique), sans surprime (moyennant certaines conditions).

Mon Revenu Garanti

LAUREAT :  **Plan RG Continuity + Exo**

Le plan RG Continuity + Exo de DKV prévoit une protection de revenu pendant la carrière professionnelle (paiement d'un revenu complémentaire à l'assurance maladie légale en cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou un accident), mais également le droit de bénéficier automatiquement, dès 65 ans, d'une couverture à vie contre la perte d'autonomie grâce au plan DKV HOME CARE. Une exonération du paiement de la prime du plan DKV HOME CARE est prévue dès 65 ans en cas de perte d'autonomie grave et durable en soins résidentiels. Ce transfert automatique vers cette garantie s'opère sans nouvelle acceptation médicale, sans délai de stage ou de carence et en conservant l'âge d'entrée initial de souscription pour le calcul de la prime.

Innovation (services, gestion des sinistres, produits...)

LAUREAT :  **ProLink Life Plan App pour iPad**

ProLink Life Plan est l'application online au niveau de la souscription du 2^{ème} pilier pour indépendants et du 3^{ème} pilier pour particuliers. Cette application d'Allianz Benelux réservée aux courtiers est désormais disponible sur iPad. L'App ProLink Life Plan permet au courtier d'adapter avec le client une offre et d'effectuer la souscription via son iPad. Le contrat peut ensuite être e-mailé via iPad à l'assuré. Avec cet outil, Allianz franchit une nouvelle étape dans la digitalisation et fournit aux courtiers des outils digitaux qui vont renforcer leur position dans un monde en constante évolution.

Engagement sociétal de l'assureur

LAUREATS :  

Ce trophée met l'accent sur certaines valeurs prônées par l'assureur. Pour cette 2^{ème} édition, 2 vainqueurs se profilent :

- Belfius Insurance** : c'est l'ensemble des actions du groupe Belfius qui sont récompensées : actions menées au niveau du vieillissement de la population, de la santé, mobilité, changement climatique... Elle propose aussi son label Portfolio 21 qui impose un nombre de règles strictes au niveau de l'investissement (respect des droits de l'Homme, protection de l'environnement...), etc.
- ZA Assurances** : dans le cadre de ses assurances décès, ZA Assurances (reprise par Delta Lloyd Life) apporte une

solution concrète aux diabétiques (on évalue le nombre de diabétiques à quelque 450.000 en Belgique, mais 400.000 personnes ignoreraient qu'elles souffrent de diabète) qui désirent souscrire une assurance décès. Aucune surprime n'est appliquée moyennant certaines conditions : diabétique non-fumeur, assurance liée à un crédit hypothécaire pour l'acquisition ou la conservation d'une habitation propre et unique appartenant au diabétique assuré, capital assuré de moins de 500.000 EUR et valeur glucidique sous contrôle (en outre, l'assuré ne doit pas avoir de problèmes cardiaques, rénaux ou oculaires, et aucune autre affection particulière). L'assureur répond ainsi à une problématique sociétale qui consiste à faciliter l'accès à l'assurance décès pour les diabétiques... sans surprime.

Meilleure campagne publicitaire

LAUREAT :  **(«Many lives : préparez votre pension dès maintenant»)**

Le jury a récompensé une campagne sobre et dont le message est clair. En créant un lien entre une interrogation qu'une petite fille de 7 ans pourrait penser de sa future pension et les interrogations que suscite aujourd'hui la pension chez sa grand-mère Jeanne, le spot TV a pour objectif d'interpeller les clients potentiels, d'attirer leur attention sur la problématique dans le contexte actuel et les inciter à prendre contact avec leur courtier afin d'obtenir davantage d'informations. Car, bien que plus d'un Belge sur 2 pense que sa pension légale ne sera pas suffisante, ils sont pratiquement le même nombre à ne pas avoir la moindre idée du montant qu'atteindra sa pension légale. AXA veut être un acteur qui comprend les changements sociaux majeurs impactant la vie des Belges à long terme et leur offrir les meilleures solutions possibles dans ce nouvel environnement.

Courtage

LAUREAT : 

Ce trophée est décerné non pas par le jury, mais sur base d'une enquête réalisée auprès des courtiers membres de FEPRABEL (question posée par envoi).

Luc VERMEYLEN
Président de la Commission Vie FEPRABEL